

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS

73 RUE MOUFFETARD

75005 PARIS

Bilan et Resultat Association ANC2022 06

Présenté en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	50 431,68	43 121,68	7 310,00	1,92	11 610,00	2,54
20500000000 LOGICIELS	22 722		22 722	5,97	22 722	4,97
20500010000 LOGICIELS SUBVENTIONNES	458		458	0,12	458	0,10
20510000000 CREATION SITE INTERNET	27 253		27 253	7,16	27 253	5,97
28050000000 AMORTISSEMENTS CONCESSIONS ET DROITS SIMIL		22 722	-22 722	-5,96	-22 722	-4,96
28050001000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS		458	-458	-0,11	-458	-0,09
28051000000 AMORTISSEMENTS SITE INTERNET		19 943	-19 943	-5,23	-15 643	-3,41
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	192 320,45	154 367,82	37 952,63	9,98	23 316,87	5,10
21540000000 MATERIEL TECHNIQUE	19 746		19 746	5,19	19 746	4,32
21540010000 MATERIELS TECHNIQUES SUBVENTIONNES	77 903		77 903	20,48	57 808	12,65
21810000000 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AME	12 785		12 785	3,36	12 785	2,80
21830000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFO SUBVENTIONNES	24 915		24 915	6,55	21 799	4,77
21830010000 MATERIELS DE BUREAU	54 480		54 480	14,32	58 451	12,79
21840000000 MOBILIER	2 492		2 492	0,66	2 492	0,55
28154000000 AMORTISSEMENTS MATERIELS INDUSTRIELS		14 543	-14 543	-3,81	-12 990	-2,83
28154001000 AMORT MAT INDUSTRIELS SUBVENTIONNES		56 095	-56 095	-14,74	-53 805	-11,77
28181000000 AMORTISSEMENTS AGENCEMENTS INSTALLATIONS		11 691	-11 691	-3,06	-11 224	-2,45
28183000000 AMORTISSEMENTS MATERIEL BUREAU ET INFORMA		17 467	-17 467	-4,58	-14 150	-3,09
28183001000 AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU INFO.		52 956	-52 956	-13,91	-56 151	-12,28
28184000000 AMORTISSEMENTS MOBILIER		1 616	-1 616	-0,41	-1 444	-0,31
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés	671,00		671,00	0,18	671,00	0,15
27180000000 PARTS SOCIALES B F C C	671		671	0,18	671	0,15
. Prêts						
. Autres immobilisations financières	17 281,16		17 281,16	4,54	16 933,39	3,71
27500000000 DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES	17 281		17 281	4,54	16 933	3,71
TOTAL (II)	260 704,29	197 489,50	63 214,79	16,62	52 531,26	11,50
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 878,72		10 878,72	2,86	18 941,30	4,15
41100000000 CLIENTS-HORS BILLETTERIE ANTERIEUR					18 586	4,07
41101000000 CLIENTS HORS BILLETTERIE 20%	4 395		4 395	1,16	500	0,11
41101020000 CLIENTS HORS BILLETTERIE 2.1%	187		187	0,05	272	0,06
41101030000 CLIENTS HORS BILLETTERIE 5.5%	3 132		3 132	0,82	-417	-0,08
41101040000 CLIENTS HORS BILLETTERIE NS	3 165		3 165	0,83		
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	128 537,56		128 537,56	33,79	183 065,86	40,07
40100000000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	145		145	0,04	2 305	0,50
42100000000 REMUNERATIONS DUES					638	0,14
42110000000 SALAIRES COLLECTIF	399		399	0,10		

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
43870000000 PRODUITS A RECEVOIR					819	0,18
43900100000 IJSS BERENI	271		271	0,07		
43900200000 IJSS MOULIN	198		198	0,05		
44400000000 ETAT IMPOT S/ BENEFICE	11 632		11 632	3,06	11 632	2,55
44566200000 TVA RECUPERABLE B&S	4 365		4 365	1,15	10 148	2,22
44567000000 CREDIT TVA A REPORTER					17 014	3,72
44580000000 TVA A REGULARISER	1 775		1 775	0,47		
44583000000 REMBOURSEMENT DE TVA	14 166		14 166	3,72		
44586000000 TVA S/FACT NON PARVENUES	5 384		5 384	1,42	7 746	1,70
44587200000 TVA S/FAC ET AV A ETABLIR	7		7	0,00		
44820000000 ETAT SUBVENTIONS A RECEVOIR	87 586		87 586	23,03		
44870000000 ETAT SUBVENTIONS A RECEVOIR					123 557	27,05
46750103000 BILLETTERIE CHEQUES	150		150	0,04		
46750107000 BILLETTERIES FACS CONTREMARQUE P3	688		688	0,18		
46750109000 BILLETTERIE FACTURATION	1 326		1 326	0,35		
46750200000 BILLETTERIE ANTERIEURE	445		445	0,12	9 072	1,99
46770000000 CHEQUES DEJEUNER					135	0,03
Charges constatées d'avance	26 747,06		26 747,06	7,03	28 297,35	6,19
48600000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 747		26 747	7,03	28 297	6,19
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	150 989,62		150 989,62	39,70	174 017,26	38,09
51210000000 CREDIT COOPERATIF	51 653		51 653	13,58	59 011	12,92
51210100000 C.C. COMPTE EPARGNE	97 693		97 693	25,68	112 823	24,70
51210200000 CREDIT COOPERATIF BILLETERIE	1 379		1 379	0,36		
53000000000 CAISSE	264		264	0,07	2 183	0,48
TOTAL (III)	317 152,96		317 152,96	83,38	404 321,77	88,50
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	577 857,25	197 489,50	380 367,75	100,00	456 853,03	100,00

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	49 109,44	12,91	41 848,49	9,16
11000000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	49 109	12,91	41 848	9,16
Excédent ou déficit de l'exercice	-7 214,31	-1,89	7 260,95	1,59
Situation nette (sous total)	41 895,13	11,01	49 109,44	10,75
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	30 948,02	8,14	36 285,46	7,94
13100000000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	54 175	14,24	50 287	11,01
13900000000 SUBV. EQUIPEMENT REPRISES	-23 227	-6,10	-14 001	-3,05
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	72 843,15	19,15	85 394,90	18,69
FONDS REPORTEES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	16 376,82	4,31		
19400000000 FONDS DEDIES	16 377	4,31		
TOTAL (II)	16 376,82	4,31		
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	25 420,00	6,68	58 032,00	12,70
15210000000 PROVISION INDEMNITES FIN CARRIERE	25 420	6,68	58 032	12,70
TOTAL (III)	25 420,00	6,68	58 032,00	12,70
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 889,16	24,42	169 263,79	37,05
40100000000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	51 019	13,41	106 373	23,28
40100100000 FOURNISSEURS DIVERS			5 506	1,21
40810000000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	41 870	11,01	57 385	12,56
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	112 723,67	29,64	88 668,90	19,41
42110000000 SALAIRES COLLECTIF	24 784	6,52		
42820000000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	16 171	4,25	20 973	4,59
42860000000 PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY			9 064	1,98
43100000000 URSSAF	36 123	9,50		
43200000000 URSSAF			26 531	5,81
43710000000 AUDIENS	16 031	4,21	7 821	1,71
43720000000 COTISATIONS DE RETRAITE	226	0,06	158	0,03
43730000000 CAISSE DES CONGES SPECTACLES	316	0,08	207	0,05
43751000000 GAN SANTE	4 004	1,05	4 154	0,91
43790000000 URSSAF DES ARTISTES	1 195	0,31	530	0,12
43820000000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	6 723	1,77	8 714	1,91
43860000000 FPC ET TA A PAYER	1 549	0,41	1 469	0,32
43860100000 CSEC -COMITE SOCIAL ECONOMIQUE			741	0,16
43860200000 INDEMNITES DE SECURITE SOCIALE A RENDRE			244	0,05
43861000000 DETTE URSSAF ANT 2024			4 706	1,03

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	4 320	1,14		
4457100000 TVA COLLECTEE 2,10% BILLETERIE			283	0,06
44571010000 TVA COLLECTEE 2.1% HORS BILLETERIE	4	0,00		
44571200000 TVA COLLECTEE 5,5% HORS BILLETERIE	163	0,04		
44572000000 TVA COLLECTEE 20.00% HORS BILLETERIE	733	0,19	885	0,19
44580000000 TVA A REGULARISER			198	0,04
44587200000 TVA S/FAC ET AV A ETABLIR			2	0,00
44720000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE			1 988	0,44
44810000000 ETAT CHARGES A PAYER	383	0,10		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 854,60	2,06	7 006,02	1,53
41910000000 ACOMPTE CLIENTS	6 619	1,74	6 619	1,45
41980000000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	255	0,07	89	0,02
46780100000 NDF I BERTOLA			45	0,01
46780300000 NDF LEROY SOPHIE			50	0,01
46780400000 NDF CRAMPON HELENE			22	0,00
46782100000 NDF P MOULIN			181	0,04
46800010000 Notes de frais à payer	981	0,26		
Produits constatés d'avance	52 260,35	13,74	48 487,42	10,61
48700000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 20%	3 841	1,01	48 487	10,61
48702100000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 2.1%	5 516	1,45		
48703000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE SUBVENTIONS	42 903	11,28		
TOTAL (IV)	265 727,78	69,86	313 426,13	68,61
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	380 367,75	100,00	456 853,03	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS

COMPTE DE RÉSULTAT

page 6

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations													
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens		2 694,25		0,23		4 558,15		0,33		-1 864		-40,89	
70710500000 RECETTES BAR A 5.50%		82		0,01		94		0,01		-12		-12,76	
70711000000 RECETTES BAR A 10.00%		193		0,02		373		0,03		-180		-48,25	
70712000000 RECETTE BAR A 20.00%		685		0,06		1 041		0,08		-356		-34,19	
70740100000 VENTES D'ENREGISTREMENTS 10%						269		0,02		-269		-100,00	
70750100000 VENTES DE LIVRES A 5.50%		1 735		0,15		2 781		0,20		-1 046		-37,60	
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		99 691,89		8,36		101 713,13		7,42		-2 022		-1,98	
70410001000 COPRODUCTIONS TVA 5.5%		700		0,06						700		N/S	
70410003000 DROITS D'AUTEUR 10%		1 535		0,13						1 535		N/S	
70610001000 RECETTES SPECTACLES A 2.10%		65 992		5,53		84 846		6,19		-18 854		-22,21	
70610002000 RECETTES SPECTACLES A 5.50%		7 836		0,66		6 167		0,45		1 669		27,06	
70640002000 EXPOSITIONS CONF ANIM 20%		6 180		0,52		7 927		0,58		-1 747		-22,03	
70642100000 STAGES 20%		3 142		0,26		1 605		0,12		1 537		95,76	
70644000000 RECETTE ATELIERS TX 20%		8 288		0,69		148		0,01		8 140		N/S	
70808000000 REFACTURATIONS 20%		2 237		0,19		1 019		0,07		1 218		119,53	
70808010000 REFACTURATIONS A 5.5%		847		0,07						847		N/S	
70809000000 REFACTURATION MISE A DISPOSITION BUREAU 20%		2 935		0,25						2 935		N/S	
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		1 039 221,08		87,12		1 242 908,98		90,69		-203 687		-16,38	
74000001000 SUBVENTIONS APPRENTISSAGE						4 000		0,29		-4 000		-100,00	
74111111000 SUB. FONCTIONNEMENT DRAC IDF		390 000		32,69		390 000		28,46				0,00	
74111120000 SUBV DRAC ACTIONS SPECIFIQUES		10 141		0,85		103 982		7,59		-93 841		-90,24	
74120000000 SUB. FONCTIONNEMENT REGION IDF		90 000		7,54		90 000		6,57				0,00	
74120002000 SUB CONSEIL DEPARTEMENTAL 93		11 420		0,96		8 666		0,63		2 754		31,78	
74130002000 SUBV FONCT CONSEIL DEPART 93		24 000		2,01		34 000		2,48		-10 000		-29,40	
74140100000 SUBV FONCTIONNEMT VILLE DE PARIS SUB.		460 000		38,56		460 000		33,57				0,00	
74140130000 SUBV VILLE PARIS ART POUR GRANDIR		9 611		0,81		7 971		0,58		1 640		20,57	
74140200000 SUBV PARIS HANDICP/OUBLIES CULTURE		11 374		0,95		138 690		10,12		-127 316		-91,79	
74180550000 AUTRES SUBVENTIONS		18 672		1,57		5 600		0,41		13 072		233,43	
74180570000 AUTRES SUBVENTIONS TVA 5.5%		3 791		0,32						3 791		N/S	
74700000000 QUOTE PART DE SUBVENTION VIREE RESULTAT		10 212		0,86						10 212		N/S	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions		33 028,67		2,77		1 120,67		0,08		31 908		N/S	
78150000000 REPRISE PROVISION INDEMN FIN CARRIERE		32 612		2,73						32 612		N/S	
78174000000 REP PROV CREANCES DOUTEUSES		417		0,03						417		N/S	
79100000000 TRANSFERTS CHARGES EXPLOITATION						261		0,02		-261		-100,00	
79112000000 AIDES SERVICE CIVIQUE						860		0,06		-860		-100,00	
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles		83,33		0,01						83		N/S	
75700000000 CESSION IMMOBILISATIONS 20%		83		0,01						83		N/S	
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits		15 503,58		1,30		11 134,43		0,81		4 369		39,24	
75810000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		14 698		1,23		11 134		0,81		3 564		32,01	
75811000000 PRODUITS DIVERS 20%		110		0,01						110		N/S	
75820000000 PENALITES REMISES		696		0,06						696		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)		1 190 222,80		99,78		1 361 435,36		99,34		-171 213		-12,57	

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS

COMPTE DE RÉSULTAT

page 7

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
------------------------------	---	--	---	--	-----------------------------------	---

CHARGES D'EXPLOITATION:

Achats de marchandises	2 088,75	0,18	3 004,64	0,22	-916	-30,48
60701000000 ACHAT LIVRES DE AA	178	0,01	14	0,00	164	N/S
60710000000 APPROVISIONNEMENT BAR	1 000	0,08	1 256	0,09	-256	-20,37
60750000000 ACHATS LIVRES ET IMPRIMES	911	0,08	1 735	0,13	-824	-47,48
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	528 071,74	44,27	646 384,81	47,17	-118 313	-18,29
60410000000 ACHATS DE SPECTACLES	108 782	9,12	189 022	13,79	-80 240	-42,44
60410001000 ACHATS SPECTACLES ETRANGER	7 529	0,63	39 500	2,88	-31 971	-80,93
60412001000 ACHATS PARTIELS SPECT. COPRO.	25 000	2,10	25 000	1,82		0,00
60413000000 STAGES ATELIERS ANIMATION	29 872	2,50	23 683	1,73	6 189	26,13
60413002000 PRESTATION ACCESSIBILITE	4 659	0,39	3 270	0,24	1 389	42,48
60413004000 RETROCESSIONS SPECTACLES	6 076	0,51	13 046	0,95	-6 970	-53,42
60481000000 ACHATS DE PLACES DE SPECTACLES	1 110	0,09	977	0,07	133	13,61
60610100000 ACHATS FLUIDES EDF	5 823	0,49	12 592	0,92	-6 769	-53,75
60613000000 PETITS MATERIELS	122	0,01	541	0,04	-419	-77,44
60633000000 ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	4 005	0,34	3 195	0,23	810	25,35
60634101000 PHOTOCOPIES FG	2 471	0,21	3 618	0,26	-1 147	-31,69
60641100000 FOURNITURES DE BUREAU	2 595	0,22	5 293	0,39	-2 698	-50,96
60642000000 FOURNITURES SALLES BILLETTERIE	4 856	0,41	4 378	0,32	478	10,92
60651100000 DECORS MEUBLES ET ACCESSOIRES			169	0,01	-169	-100,00
61100000000 SOUS TRAITANCE GENERALE	115	0,01	5 279	0,39	-5 164	-97,81
61321100000 LOYERS VILLE DE PARIS	1 200	0,10	1 200	0,09		0,00
61321300000 LOYERS RUE BROCA	69 797	5,85	67 933	4,96	1 864	2,74
61322100000 LOCATIONS STANDS ET DIVERS	816	0,07	243	0,02	573	235,80
61351100000 LOCATIONS MOBILIERES	252	0,02			252	N/S
61351200000 LOCATIONS DE VEHICULES			88	0,01	-88	-100,00
61421300000 CHARGES RUE BROCA	15 574	1,31	13 511	0,99	2 063	15,27
61520000000 ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	9 879	0,83	8 911	0,65	968	10,86
61536000000 MAINTENANCE FRAIS GENERAUX	290	0,02	646	0,05	-356	-55,10
61552000000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	289	0,02	380	0,03	-91	-23,94
61560000000 MAINTENANCE	8 990	0,75	9 827	0,72	-837	-8,51
61560100000 MAINTENANCE MAT. TECHNIQUE	7 109	0,60	7 246	0,53	-137	-1,88
61631100000 ASSURANCES	5 898	0,49	6 173	0,45	-275	-4,44
61810000000 DOCUMENTATION GENERALE	552	0,05	296	0,02	256	86,49
61843000000 DOCUMENTATION TECH. CTRE DE DO	475	0,04	689	0,05	-214	-31,05
62263100000 HONORAIRES COMPTABLES	29 660	2,49	18 104	1,32	11 556	63,83
62263200000 HONORAIRES C.A.C.	3 400	0,29	3 300	0,24	100	3,03
62263300000 HONORAIRES AVOCATS	1 001	0,08	1 373	0,10	-372	-27,08
62268100000 HONORAIRES ATTACHE DE PRESSE	19 000	1,59	18 500	1,35	500	2,70
62268200000 HONORAIRES GRAPHISTE	11 861	0,99	11 000	0,80	861	7,83
62268300000 HONORAIRES DIVERS			13 728	1,00	-13 728	-100,00
62270000000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	17	0,00	138	0,01	-121	-87,67
62310000000 ANNONCES ET INSERTIONS			700	0,05	-700	-100,00
62320100000 PUBLICITE SPECTACLES	66 027	5,54	50 511	3,69	15 516	30,72
62340000000 CADEAUX TIERS	343	0,03	103	0,01	240	233,01
62360000000 CATALOGUES ET IMPRIMES	4 204	0,35	9 261	0,68	-5 057	-54,60
62410000000 TRANSPORTS SUR ACHATS	48	0,00	59	0,00	-11	-18,63
62431000000 FRAIS DE PORT ET COURSIERS	492	0,04	1 065	0,08	-573	-53,79
62510000000 DEFRAIEMENTS SALAIRES	408	0,03	30	0,00	378	N/S
62510100000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	10 236	0,86	9 304	0,68	932	10,02
62510200000 TRANSPORTS CIE ET MATERIELS	46	0,00			46	N/S
62520000000 PARKING STATIONNEMENT	963	0,08	279	0,02	684	245,16
62560000000 REPAS ET FRAIS DE MISSION			1 492	0,11	-1 492	-100,00
62570000000 RECEPTIONS	4 301	0,36	903	0,07	3 398	376,30
62570100000 CATERING ET REPAS INTERVENANTS	577	0,05	1 846	0,13	-1 269	-68,73
62570400000 FRAIS ANNEXES VENUE COMPAGNIES	30 077	2,52	31 435	2,29	-1 358	-4,31
62580000000 REPAS PROFESSIONNELS	2 063	0,17	361	0,03	1 702	471,47
62610000000 AFFRANCHISSEMENTS	2 033	0,17	4 842	0,35	-2 809	-58,00

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
62610200000 AFFRANCHISSEMENTS/ROUTEURS	3 463	0,29	3 860	0,28	-397	-10,27
62620000000 TELEPHONE	7 657	0,64	7 478	0,55	179	2,39
62630000000 CONNEXION INTERNET	978	0,08	1 214	0,09	-236	-19,43
62730000000 SERVICES BANCAIRES FRAIS GENERAUX	1 336	0,11	1 022	0,07	314	30,72
62770000000 FRAIS SUR CARTES BANCAIRES	986	0,08	930	0,07	56	6,02
62780000000 AUTRES FRAIS FINANCIERS	256	0,02	259	0,02	-3	-1,15
62810000000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	2 504	0,21	6 584	0,48	-4 080	-61,96
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	13 669,33	1,15	13 650,63	1,00	19	0,14
63330000000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	4 306	0,36	4 899	0,36	-593	-12,09
63350000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	3 312	0,28	2 777	0,20	535	19,27
63511000000 C.F.E.	448	0,04	441	0,03	7	1,59
63581000000 AUTRES DROITS	60	0,01	33	0,00	27	81,82
63781000000 FNAS ET FCAP	5 474	0,46	5 101	0,37	373	7,31
63788000000 AUTRES TAXES DIVERSES	70	0,01	401	0,03	-331	-82,53
Salaires et traitements	439 795,92	36,87	478 683,46	34,93	-38 888	-8,11
64110000000 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	382 050	32,03	435 330	31,77	-53 280	-12,23
64110200000 INDEMNITES JOURNALIERES SS			-4 849	-0,34	4 849	-100,00
64111000000 Personnel rémunérations Régul N-1	1 659	0,14			1 659	N/S
64120000000 PROVISIONS CONGES PAYES	-4 803	-0,39	-10 204	-0,73	5 401	52,93
64121000000 PROVISIONS PRIMES A PAYER	-9 064	-0,75	9 064	0,66	-18 128	-199,99
64140000000 INDEMNITES NON SOUMISES	3 315	0,28			3 315	N/S
64141000000 INDEMNITES SOUMISES	25 846	2,17			25 846	N/S
64144000000 CHEQUES DEJEUNERS ADMINISTRATI	12 429	1,04	16 926	1,24	-4 497	-26,56
64148000000 Prime de partage de la valeur A	7 914	0,66			7 914	N/S
64148100000 REMBT 50% INDEMNITES TRANSPORT	4 462	0,37	5 682	0,41	-1 220	-21,46
64212000000 PERSONNEL ARTISTES INTERMITTENTS	3 234	0,27	3 564	0,26	-330	-9,25
64213000000 PERSONNEL TECHNIQUE INTERMITTE	12 754	1,07	23 172	1,69	-10 418	-44,95
Cotisations sociales	167 253,83	14,02	181 015,87	13,21	-13 762	-7,59
64510000000 COTISATIONS URSSAF	118 094	9,90	124 927	9,12	-6 833	-5,46
64511000000 REGULARISATION COTISATIONS	-3 845	-0,31			-3 845	N/S
64520000000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	8 407	0,70	8 884	0,65	-477	-5,36
64521000000 PROVISION CHARGES SOCIALES S/PRIMES	-244	-0,01	244	0,02	-488	-199,99
64530000000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	33 709	2,83	31 464	2,30	2 245	7,14
64540100000 COTISATIONS CHOMAGE INTERMITTENTS	1 420	0,12	2 454	0,18	-1 034	-42,13
64550100000 CONGES SPECTACLES	2 402	0,20	4 144	0,30	-1 742	-42,03
64580000000 PROVISION CHARGES SUR CONGES/PAYER	-1 991	-0,16	-4 184	-0,30	2 193	52,41
64710000000 CADEAUX AU PERSONNEL			100	0,01	-100	-100,00
64720000000 CONTRIBUTION COMITE SOCIAL ECO	1 732	0,15	2 754	0,20	-1 022	-37,10
64750000000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 391	0,12	1 511	0,11	-120	-7,93
64800000000 AUTRES INDEMNITES			6 070	0,44	-6 070	-100,00
64800100000 INDEMNITES DE STAGE	6 468	0,54	1 779	0,13	4 689	263,58
64800300000 DEPENSES DE FORMATION	3 165	0,27	65	0,00	3 100	N/S
64800400000 INDEMNITES STAGES SERV CIVIQUE			804	0,06	-804	-100,00
64900000000 REMBOURSEMENT DE CHARGES SOCIALES	-3 455	-0,28			-3 455	N/S
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 874,24	1,08	9 817,15	0,72	3 057	31,14
68110000000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			9 400	0,69	-9 400	-100,00
68111000000 DOTATIONS AUX AMORTI IMMO INCORP	4 300	0,36			4 300	N/S
68112000000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 574	0,72			8 574	N/S
68174000000 Dotation prov clients douteux			417	0,03	-417	-100,00
Dotations aux provisions			4 760,00	0,35	-4 760	-100,00
68150000000 DOT PROV INDEMN FIN CARRIERE			4 760	0,35	-4 760	-100,00
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						
Reports en fonds dédiés	16 376,82	1,37			16 376	N/S
68940000000 DOTATION FONDS DEDIES	16 377	1,37			16 377	N/S
Autres charges	19 933,04	1,67	25 141,98	1,83	-5 208	-20,71
65161000000 DROITS D'AUTEURS SPECTACLES SACD	12 665	1,06	19 696	1,44	-7 031	-35,69
65161010000 DROITS AUTEURS SPECTACLES	5 248	0,44			5 248	N/S
65180001000 AUTRES DROITS D'AUTEURS 1.1% SACD	144	0,01	2 081	0,15	-1 937	-93,07
65180002000 AUTRES DROITS AUTEURS 1.1%	92	0,01			92	N/S

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS

COMPTE DE RÉSULTAT

page 9

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
65400000000 PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES 2.1%	12	0,00			12	N/S
65400100000 PERTES S/CREANCES IRRECOUVRABLES 20%	208	0,02			208	N/S
65800000000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	1 563	0,13	3 366	0,25	-1 803	-53,56
Total des charges d'exploitation (II)	1 200 063,67	100,60	1 362 458,54	99,42	-162 395	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-9 840,87	-0,81	-1 023,18	-0,06	-8 817	-861,87
PRODUITS FINANCIERS:						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 626,56	0,22	3 213,34	0,23	-587	-18,26
76820000000 PRODUITS FINANCIERS	683	0,06	925	0,07	-242	-26,15
76830000000 FRAIS BILLETTERIE	1 943	0,16	2 289	0,17	-346	-15,11
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (III)	2 626,56	0,22	3 213,34	0,23	-587	-18,26
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 626,56	0,22	3 213,34	0,23	-587	-18,26
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-7 214,31	-0,59	2 190,16	0,16	-9 404	-429,40
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
77700000000 747- QUOTE PART DE SUBVENTION VIREE			5 801	0,42	-5 801	-100,00
Total des produits exceptionnels (V)			5 801,31	0,42	-5 801	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
67120000000 PENALITES ET AMENDES FISCALES			731	0,05	-731	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VI)			730,52	0,05	-730	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			5 070,79	0,37	-5 070	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	1 192 849,36	100,00	1 370 450,01	100,00	-177 601	-12,95
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 200 063,67	100,60	1 363 189,06	99,47	-163 126	-11,96
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 214,31	-0,59	7 260,95	0,53	-14 474	-199,36
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						

COMPTES DE RESULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes comptables

PREAMBULE

L'association a pour but d'assurer la gestion matérielle et financière du théâtre de la marionnette à Paris dans l'accomplissement des missions de service public qui lui sont confiées par l'Etat et la Ville de Paris.

Ses missions sont de programmer une saison annuelle d'accueil et de productions de théâtre de marionnettes, d'images et de formes animées et un festival biennal.

Elle a également pour but :

"D'affirmer à Paris la présence de l'Art de la Marionnette et des formes animées au plus haut niveau artistique.

"D'organiser la confrontation de ces formes artistiques en privilégiant la création contemporaine du spectacle vivant.

"D'affirmer une vocation régionale et nationale, d'assurer une ouverture internationale, de participer avec tous les acteurs concernés à une action de développement culturel favorisant de nouveaux comportements à l'égard de cette création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci.

Les moyens d'action de l'association sont notamment :

"La présentation de toutes les formes d'expression artistique et intellectuelle permettant de faire connaître les formes animées.

"L'utilisation de tous les moyens de communication permettant la diffusion de l'information et de la connaissance touchant les disciplines de l'intelligence, de la sensibilité, et en général tout ce qui favorise la rencontre et les échanges.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 380 367,75 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 7 214,31 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06), indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- **Règlement ANC 2022-06 :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'application de ce règlement n'a pas eu d'impact sur le résultat ni sur les fonds propres de l'association, mais a conduit à une modernisation des états financiers et de la nomenclature des comptes. Ce règlement, entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, constitue un changement de réglementation comptable (changement de méthode comptable au sens du PCG art 122-1). Les principales modifications consistent en :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel et une réduction de son contenu ;
- la suppression de la technique de transferts de charges. Les montants précédemment comptabilisés dans ce poste sont désormais inscrits en déduction du poste de charges correspondant.

L'incidence du nouveau règlement sur la présentation des comptes de l'exercice est limitée, en effet, s'agissant essentiellement de modifications au sein de rubriques identiques du bilan et du compte de résultat, l'intérêt de faire apparaître ces changements de comptes comptables ne semble pas présenter une information significative.

- **Autres évènements significatifs**

Le théâtre a été fermé au public durant le second semestre 2025 en raison de travaux de rénovation. En conséquence, aucune représentation n'a été organisée sur cette période.

A ce titre, une partie des subventions de fonctionnement attribuées au titre de l'exercice 2025 a été reportée sur l'exercice suivant. Cette quote-part non utilisée a été comptabilisée en fonds dédiés conformément aux règles comptables applicables aux associations, les sommes sont détaillées dans les tableaux ci-après.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé en 2021 de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

La méthode utilisée pour cette évaluation est la méthode « Rétrospective Prorata temporis ».

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 432			50 432
Immobilisations corporelles	173 081	23 210	3 971	192 320
Immobilisations financières	17 604	348		17 952
TOTAL	241 117	23 558	3 971	260 704

Amortissements

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS
73 RUE MOUFFETARD 75005 PARIS

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	38 822	4 300		43 122
TOTAL I	38 822	4 300		43 122
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	66 795	3 843		70 638
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	11 224	467		11 691
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	71 745	4 264	3 971	72 039
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	149 764	8 574	3 971	154 368
TOTAL GENERAL (I+II)	188 586	12 874	3 971	197 490

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	17 281		17 281
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	10 879	10 879	
Autres créances dont subventions à recevoir	128 538	128 538	
Charges constatées d'avance	26 747	26 747	
TOTAL	183 445	166 163	17 281

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	417		417	
Comptes financiers				
TOTAL	417		417	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	41 848	7 261			49 109
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	7 261	-7 261	-7 214		-7 214
Dont générosité du public					
Situation nette	49 109		-7 214		41 895
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	36 285		4 875	10 213	30 948
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	85 395		4 875	10 213	72 843
TOTAL dont générosité du public					

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS
73 RUE MOUFFETARD 75005 PARIS

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						16 377	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL						16 377	

Subventions d'investissement

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Conseil Arrondissement Paris	Matériels photos et informatiques	8 000			8 000
Région idf	Site internet&divers	987		987	
Conseil Arrondissement Paris	Matériels pour spectateurs sourds et malentendants	10 000			10 000
Ville de Paris	Logiciel de billetterie	15 000			15 000
Ville de Paris	Fonds documentaires	4 000			4 000
Conseil Dépt 93	Appel à projets « Agir en Seine Saint Denis »	12 300			12 300
Ville de Paris	Equipements informatiques		4 875		4 875
TOTAL		50 287	4 875	987	54 175

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS
73 RUE MOUFFETARD 75005 PARIS

Reprises Subventions d'investissement

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Conseil Arrondissement Paris	Matériels photos et informatiques	6 699	792		7 491
Région	Site internet et divers	984	3	987	
Conseil Arrondissement Paris	Matériels pour spectateurs sourds et malentendants	5 173	1 835		7 008
Ville de Paris	Logiciel de billetterie	1 123	6 043		7 166
Ville de Paris	Fonds documentaires	22	1 080		1 102
CD 93	Appel à projets « Agir en Seine Saint denis »		460		460
TOTAL		14 001	10 213	987	23 227

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions obligatoires similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	58 032		32 612	25 420
TOTAL (II)	58 032		32 612	25 420
TOTAL GENERAL (I+II)	58 032		32 612	25 420
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			32 612	

La variation significative à la baisse est liée au départ en retraite de la présidente de l'association, entraînant le versement de l'indemnité de départ en retraite et en conséquence la reprise de la provision antérieurement constituée

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	92 889	92 889		
Dettes fiscales et sociales	112 724	112 724		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 235	1 235		
Produits constatés d'avance	52 260	52 260		
TOTAL	259 109	259 109		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	41 870
Dettes fiscales et sociales	24 825
Autres dettes	1 235
TOTAL	67 930

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions reçues et fonds dédiés

Les subventions reçues en fonction des différents projets sont comptabilisées sur l'exercice et reportées sur l'exercice suivant le cas échéant, lorsque la périodicité d'utilisation des dites subventions est différente de l'exercice civil.

Les fonds dédiés à la clôture sont relatifs au décalage de subventions de fonctionnement de l'exercice reportées sur le 1er trimestre 2026 mentionnées en événements significatifs.

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
DRAC IDF	Fonctionnement	390 000	390 000			
DRAC IDF	Fonctionnement	20 000	20 000		14 859	
Région IDF	Fonctionnement	90 000	72 000	18 000		
Conseil Régional IDF	Permanence artistique et culturelle 24			49 886		
Conseil Régional IDF	Permanence artistique et culturelle 23		42 644			
Conseil Régional IDF	Permanence artistique et culturelle 22		18 000			
Office Nat de diffusion	Spectacles 2024		6 250			
Région IDF	Action culturelle	8 000		8 000	4 553	
Conseil dép 93	Fonctionnement	24 000	24 000			
Conseil dép 93	Fonctionnement	4 000	4 000		3 222	
Ville de Paris - DAC	Olympiades culturelles	460 000	460 000			
Ville de Paris - DGRI	Action culturelle	6 500	6 500			
Ville de Paris - DAC	Action culturelle	5 000	5 000		4 880	
Ville de Paris - DASCO	Action culturelle	6 000	6 000		6 000	
Ville de Paris - DAC	Action culturelle	5 000	5 000		3 988	
Ville de Paris - DAC	Action culturelle	7 000	7 000		4 801	
Ville de Paris	Autres	6000		6000	600	
ONDA	Activité artistique	2 100		2 100		
ONDA	Activité artistique	3 600		3 600		
Délégation Québec	Activité artistique	1 422		1 422		
WBI	Activité artistique	2 500	2 500			
OARA	Activité artistique	2 370	2 370			
TOTAL		1 043 492	1 068 764	89 008	42 903	0

Produits et charges exceptionnels

Conformément au règlement ANC n° 2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, les produits et charges directement liés à l'activité de l'association sont désormais présentés en résultat d'exploitation et ne figurent plus en résultat exceptionnel.

En conséquence, l'association ne présente aucun produit ni aucune charge exceptionnelle au titre de l'exercice clos le 31/12/2025.

À titre de comparaison, l'exercice précédent comportait :

- une quote-part de subvention d'investissement virée au résultat pour un montant de 5 801 €, comptabilisée en produit exceptionnel. Sur l'exercice en cours, cette quote-part s'élève à 10 212 € et est désormais enregistrée parmi les produits d'exploitation ;
- des pénalités pour un montant de 731 €, comptabilisées en charges exceptionnelles. Au cours de l'exercice, ces pénalités ont fait l'objet d'une remise partielle. Le produit correspondant est enregistré en résultat d'exploitation conformément aux nouvelles dispositions comptables

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'association a décidé en 2021 de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élevait à 58 032€ au 31/12/2024. Elle s'élève à 25 420€ au 31/12/2025.

Cette baisse significative est liée au départ en retraite de la directrice au 31/12/2025.

L'engagement de la société en matière de retraite a été déterminé en appliquant les hypothèses de calcul suivantes :

- Probabilité de survie calculée grâce à la table de mortalité tprv93
- Taux d'actualisation de 2%,
- Taux de progression des salaires évolutif 1.03 %,
- Taux de charges sociales et fiscales patronales de 45 % pour les « cadres »,
- Taux de charges sociales et fiscales patronales de 40 % pour les « non-cadres »,
- Turnover : faible
- Modalité de départ : départ volontaire à la retraite à 64 ans conformément à la réforme des retraites d'avril 2023.

La méthode utilisée pour cette évaluation est la méthode « Rétrospective Prorata temporis ».

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	5	
Non cadres	6	
TOTAL	11	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 400 euros.

LE THEATRE DE LA MARIONNETTE À PARIS

**Association régie sous le régime de la loi du
1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901**

**Siège Social :
73, rue Mouffetard
75005 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025



Cabinet ANGELI

Conseil, expertise & audit

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 100.000 €

**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

62, rue Ampère 75017 PARIS

☎ 01.47.66.72.21

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 juin 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Le Théâtre de la Marionnette à Paris » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « Le Théâtre de la Marionnette à Paris » à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur le fait que nous n'avons pas d'appréciation particulière à formuler, selon notre jugement professionnel, pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En effet, les comptes annuels ne comportent pas d'estimations comptables significatives fondées sur des données subjectives, la présentation des annexes et des états de synthèse ne présente pas de complexité particulière et le nombre d'options dans le choix des méthodes comptables ou dans leurs modalités de mise en œuvre est réduit.

Ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous vous précisons que nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association « Le Théâtre de la Marionnette à Paris » à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 juin 2026

Cabinet Angeli

Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Cie Régionale de Paris

Jonathan BRUN

Jonathan BRUN

✓ Certifié par  yousign

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	50 431,68	43 121,68	7 310,00	1,92	11 610,00	2,54
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	192 320,45	154 367,82	37 952,63	9,98	23 316,87	5,10
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés	671,00		671,00	0,18	671,00	0,15
. Prêts						
. Autres immobilisations financières	17 281,16		17 281,16	4,54	16 933,39	3,71
TOTAL (II)	260 704,29	197 489,50	63 214,79	16,62	52 531,26	11,50
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 878,72		10 878,72	2,86	18 941,30	4,15
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	128 537,56		128 537,56	33,79	183 065,86	40,07
Charges constatées d'avance	26 747,06		26 747,06	7,03	28 297,35	6,19
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	150 989,62		150 989,62	39,70	174 017,26	38,09
TOTAL (III)	317 152,96		317 152,96	83,38	404 321,77	88,50
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	577 857,25	197 489,50	380 367,75	100,00	456 853,03	100,00

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	49 109,44	12,91	41 848,49	9,16
Excédent ou déficit de l'exercice	-7 214,31	-1,89	7 260,95	1,59
Situation nette (sous total)	41 895,13	11,01	49 109,44	10,75
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	30 948,02	8,14	36 285,46	7,94
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	72 843,15	19,15	85 394,90	18,69
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	16 376,82	4,31		
TOTAL (II)	16 376,82	4,31		
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	25 420,00	6,68	58 032,00	12,70
TOTAL (III)	25 420,00	6,68	58 032,00	12,70
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 889,16	24,42	169 263,79	37,05
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	112 723,67	29,64	88 668,90	19,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 854,60	2,06	7 006,02	1,53
Produits constatés d'avance	52 260,35	13,74	48 487,42	10,61
TOTAL (IV)	265 727,78	69,86	313 426,13	68,61
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	380 367,75	100,00	456 853,03	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations													
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens		2 694,25		0,23		4 558,15		0,33		-1 864		-40,89	
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		99 691,89		8,36		101 713,13		7,42		-2 022		-1,98	
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		1 039 221,08		87,12		1 242 908,98		90,69		-203 687		-16,38	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions		33 028,67		2,77		1 120,67		0,08		31 908		N/S	
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles		83,33		0,01						83		N/S	
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits		15 503,58		1,30		11 134,43		0,81		4 369		39,24	
Total des produits d'exploitation (I)		1 190 222,80		99,78		1 361 435,36		99,34		-171 213		-12,57	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises		2 088,75		0,18		3 004,64		0,22		-916		-30,48	
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		528 071,74		44,27		646 384,81		47,17		-118 313		-18,29	
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés		13 669,33		1,15		13 650,63		1,00		19		0,14	
Salaires et traitements		439 795,92		36,87		478 683,46		34,93		-38 888		-8,11	
Cotisations sociales		167 253,83		14,02		181 015,87		13,21		-13 762		-7,59	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		12 874,24		1,08		9 817,15		0,72		3 057		31,14	
Dotations aux provisions						4 760,00		0,35		-4 760		-100,00	
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles													
Reports en fonds dédiés		16 376,82		1,37						16 376		N/S	
Autres charges		19 933,04		1,67		25 141,98		1,83		-5 208		-20,71	
Total des charges d'exploitation (II)		1 200 063,67		100,60		1 362 458,54		99,42		-162 395			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-9 840,87		-0,81		-1 023,18		-0,06		-8 817		-861,87	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participation													
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé													
Autres intérêts et produits assimilés		2 626,56		0,22		3 213,34		0,23		-587		-18,26	
Reprises sur dépréciations et provisions													
Différences positives de change													
Produits des immobilisations financières cédées													
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie													
Total des produits financiers (III)		2 626,56		0,22		3 213,34		0,23		-587		-18,26	
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées													
Différences négatives de change													
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées													

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 626,56	0,22	3 213,34	0,23	-587	-18,26
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-7 214,31	-0,59	2 190,16	0,16	-9 404	-429,40
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)			5 801,31	0,42	-5 801	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)			730,52	0,05	-730	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			5 070,79	0,37	-5 070	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	1 192 849,36	100,00	1 370 450,01	100,00	-177 601	-12,95
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 200 063,67	100,60	1 363 189,06	99,47	-163 126	-11,96
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 214,31	-0,59	7 260,95	0,53	-14 474	-199,36
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes comptables

PREAMBULE

L'association a pour but d'assurer la gestion matérielle et financière du théâtre de la marionnette à Paris dans l'accomplissement des missions de service public qui lui sont confiées par l'Etat et la Ville de Paris.

Ses missions sont de programmer une saison annuelle d'accueil et de productions de théâtre de marionnettes, d'images et de formes animées et un festival biennal.

Elle a également pour but :

"D'affirmer à Paris la présence de l'Art de la Marionnette et des formes animées au plus haut niveau artistique.

"D'organiser la confrontation de ces formes artistiques en privilégiant la création contemporaine du spectacle vivant.

"D'affirmer une vocation régionale et nationale, d'assurer une ouverture internationale, de participer avec tous les acteurs concernés à une action de développement culturel favorisant de nouveaux comportements à l'égard de cette création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci.

Les moyens d'action de l'association sont notamment :

"La présentation de toutes les formes d'expression artistique et intellectuelle permettant de faire connaître les formes animées.

"L'utilisation de tous les moyens de communication permettant la diffusion de l'information et de la connaissance touchant les disciplines de l'intelligence, de la sensibilité, et en général tout ce qui favorise la rencontre et les échanges.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 380 367,75 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 7 214,31 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06), indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- **Règlement ANC 2022-06 :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'application de ce règlement n'a pas eu d'impact sur le résultat ni sur les fonds propres de l'association, mais a conduit à une modernisation des états financiers et de la nomenclature des comptes. Ce règlement, entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, constitue un changement de réglementation comptable (changement de méthode comptable au sens du PCG art 122-1). Les principales modifications consistent en :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel et une réduction de son contenu ;
- la suppression de la technique de transferts de charges. Les montants précédemment comptabilisés dans ce poste sont désormais inscrits en déduction du poste de charges correspondant.

L'incidence du nouveau règlement sur la présentation des comptes de l'exercice est limitée, en effet, s'agissant essentiellement de modifications au sein de rubriques identiques du bilan et du compte de résultat, l'intérêt de faire apparaître ces changements de comptes comptables ne semble pas présenter une information significative.

- **Autres évènements significatifs**

Le théâtre a été fermé au public durant le second semestre 2025 en raison de travaux de rénovation. En conséquence, aucune représentation n'a été organisée sur cette période.

A ce titre, une partie des subventions de fonctionnement attribuées au titre de l'exercice 2025 a été reportée sur l'exercice suivant. Cette quote-part non utilisée a été comptabilisée en fonds dédiés conformément aux règles comptables applicables aux associations, les sommes sont détaillées dans les tableaux ci-après.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé en 2021 de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

La méthode utilisée pour cette évaluation est la méthode « Rétrospective Prorata temporis ».

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 432			50 432
Immobilisations corporelles	173 081	23 210	3 971	192 320
Immobilisations financières	17 604	348		17 952
TOTAL	241 117	23 558	3 971	260 704

Amortissements

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS
73 RUE MOUFFETARD 75005 PARIS

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	38 822	4 300		43 122
TOTAL I	38 822	4 300		43 122
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	66 795	3 843		70 638
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	11 224	467		11 691
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	71 745	4 264	3 971	72 039
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	149 764	8 574	3 971	154 368
TOTAL GENERAL (I+II)	188 586	12 874	3 971	197 490

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	17 281		17 281
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	10 879	10 879	
Autres créances dont subventions à recevoir	128 538	128 538	
Charges constatées d'avance	26 747	26 747	
TOTAL	183 445	166 163	17 281

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	417		417	
Comptes financiers				
TOTAL	417		417	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	41 848	7 261			49 109
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	7 261	-7 261	-7 214		-7 214
Dont générosité du public					
Situation nette	49 109		-7 214		41 895
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	36 285		4 875	10 213	30 948
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	85 395		4 875	10 213	72 843
TOTAL dont générosité du public					

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS
73 RUE MOUFFETARD 75005 PARIS

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						16 377	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL						16 377	

Subventions d'investissement

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Conseil Arrondissement Paris	Matériels photos et informatiques	8 000			8 000
Région idf	Site internet&divers	987		987	
Conseil Arrondissement Paris	Matériels pour spectateurs sourds et malentendants	10 000			10 000
Ville de Paris	Logiciel de billetterie	15 000			15 000
Ville de Paris	Fonds documentaires	4 000			4 000
Conseil Dépt 93	Appel à projets « Agir en Seine Saint Denis »	12 300			12 300
Ville de Paris	Equipements informatiques		4 875		4 875
TOTAL		50 287	4 875	987	54 175

THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS
73 RUE MOUFFETARD 75005 PARIS

Reprises Subventions d'investissement

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Conseil Arrondissement Paris	Matériels photos et informatiques	6 699	792		7 491
Région	Site internet et divers	984	3	987	
Conseil Arrondissement Paris	Matériels pour spectateurs sourds et malentendants	5 173	1 835		7 008
Ville de Paris	Logiciel de billetterie	1 123	6 043		7 166
Ville de Paris	Fonds documentaires	22	1 080		1 102
CD 93	Appel à projets « Agir en Seine Saint denis »		460		460
TOTAL		14 001	10 213	987	23 227

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions obligatoires similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	58 032		32 612	25 420
TOTAL (II)	58 032		32 612	25 420
TOTAL GENERAL (I+II)	58 032		32 612	25 420
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			32 612	

La variation significative à la baisse est liée au départ en retraite de la présidente de l'association, entraînant le versement de l'indemnité de départ en retraite et en conséquence la reprise de la provision antérieurement constituée

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	92 889	92 889		
Dettes fiscales et sociales	112 724	112 724		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 235	1 235		
Produits constatés d'avance	52 260	52 260		
TOTAL	259 109	259 109		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	41 870
Dettes fiscales et sociales	24 825
Autres dettes	1 235
TOTAL	67 930

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions reçues et fonds dédiés

Les subventions reçues en fonction des différents projets sont comptabilisées sur l'exercice et reportées sur l'exercice suivant le cas échéant, lorsque la périodicité d'utilisation des dites subventions est différente de l'exercice civil.

Les fonds dédiés à la clôture sont relatifs au décalage de subventions de fonctionnement de l'exercice reportées sur le 1er trimestre 2026 mentionnées en évènements significatifs.

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
DRAC IDF	Fonctionnement	390 000	390 000			
DRAC IDF	Fonctionnement	20 000	20 000		14 859	
Région IDF	Fonctionnement	90 000	72 000	18 000		
Conseil Régional IDF	Permanence artistique et culturelle 24			49 886		
Conseil Régional IDF	Permanence artistique et culturelle 23		42 644			
Conseil Régional IDF	Permanence artistique et culturelle 22		18 000			
Office Nat de diffusion	Spectacles 2024		6 250			
Région IDF	Action culturelle	8 000		8 000	4 553	
Conseil dép 93	Fonctionnement	24 000	24 000			
Conseil dép 93	Fonctionnement	4 000	4 000		3 222	
Ville de Paris - DAC	Olympiades culturelles	460 000	460 000			
Ville de Paris - DGRI	Action culturelle	6 500	6 500			
Ville de Paris - DAC	Action culturelle	5 000	5 000		4 880	
Ville de Paris - DASCO	Action culturelle	6 000	6 000		6 000	
Ville de Paris - DAC	Action culturelle	5 000	5 000		3 988	
Ville de Paris - DAC	Action culturelle	7 000	7 000		4 801	
Ville de Paris	Autres	6000		6000	600	
ONDA	Activité artistique	2 100		2 100		
ONDA	Activité artistique	3 600		3 600		
Délégation Québec	Activité artistique	1 422		1 422		
WBI	Activité artistique	2 500	2 500			
OARA	Activité artistique	2 370	2 370			
TOTAL		1 043 492	1 068 764	89 008	42 903	0

Produits et charges exceptionnels

Conformément au règlement ANC n° 2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, les produits et charges directement liés à l'activité de l'association sont désormais présentés en résultat d'exploitation et ne figurent plus en résultat exceptionnel.

En conséquence, l'association ne présente aucun produit ni aucune charge exceptionnelle au titre de l'exercice clos le 31/12/2025.

À titre de comparaison, l'exercice précédent comportait :

- une quote-part de subvention d'investissement virée au résultat pour un montant de 5 801 €, comptabilisée en produit exceptionnel. Sur l'exercice en cours, cette quote-part s'élève à 10 212 € et est désormais enregistrée parmi les produits d'exploitation ;
- des pénalités pour un montant de 731 €, comptabilisées en charges exceptionnelles. Au cours de l'exercice, ces pénalités ont fait l'objet d'une remise partielle. Le produit correspondant est enregistré en résultat d'exploitation conformément aux nouvelles dispositions comptables

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'association a décidé en 2021 de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élevait à 58 032€ au 31/12/2024. Elle s'élève à 25 420€ au 31/12/2025.

Cette baisse significative est liée au départ en retraite de la directrice au 31/12/2025.

L'engagement de la société en matière de retraite a été déterminé en appliquant les hypothèses de calcul suivantes :

- Probabilité de survie calculée grâce à la table de mortalité tprv93
- Taux d'actualisation de 2%,
- Taux de progression des salaires évolutif 1.03 %,
- Taux de charges sociales et fiscales patronales de 45 % pour les « cadres »,
- Taux de charges sociales et fiscales patronales de 40 % pour les « non-cadres »,
- Turnover : faible
- Modalité de départ : départ volontaire à la retraite à 64 ans conformément à la réforme des retraites d'avril 2023.

La méthode utilisée pour cette évaluation est la méthode « Rétrospective Prorata temporis ».

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	5	
Non cadres	6	
TOTAL	11	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 400 euros.